

02

EMPLOI

Deuxième trimestre 2016

BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE SECTEUR PRIMAIRE

LES ENTREPRISES QUI RECRUTENT

	Postes		Nombre de postulant(s) pour un poste	Entreprises RTE	Employeurs		Entreprises qui recrutent (b/a)	Effectifs salariés CPS*
	offerts	pourvus			CPS*	SEFI		
	(a)	(b)			(a)	(b)		
Primaire	8	7	36	8 554	304	5	1,6 %	1 604
Culture et production animale, chasse et services annexes	2	1	90	5 236	111	2	1,8 %	408
Sylviculture et exploitation forestière	-	-	-	8	2	-	-	6
Pêche et aquaculture	6	6	18	3 310	191	3	1,6 %	1 190

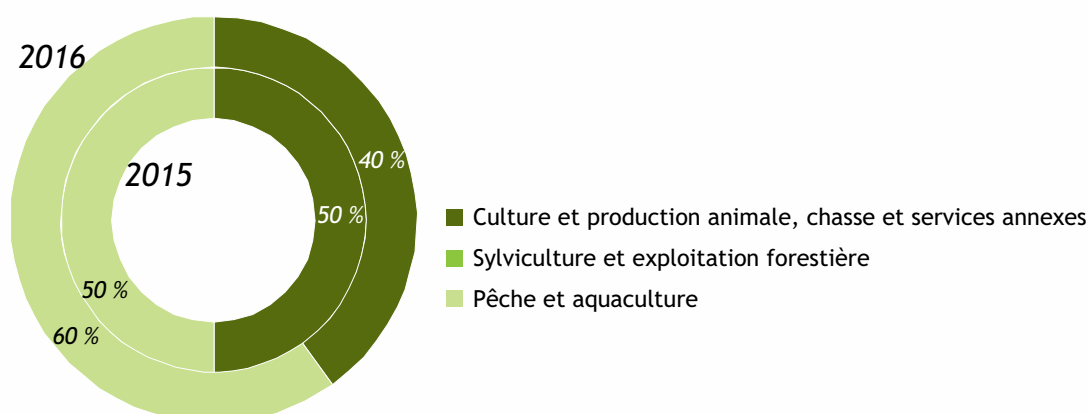
Unité : nombre

* : les données CPS sont provisoires.

Sources : SEFI, CPS, ISPF

La part des établissements qui recrutent a augmenté entre le deuxième trimestre 2015 et le deuxième trimestre 2016, alors que le nombre d'entreprises déclarées en tant qu'employeurs à la CPS a diminué au cours de la même période.

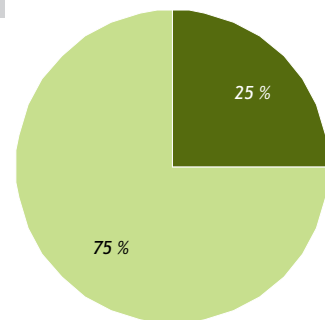
EMPLOYEURS SEFI PAR ACTIVITÉ



LES POSTES OFFERTS

Par secteur d'activité de l'employeur

	2015	2016	Variation 2016/2015
Unité :	nombre	nombre	%
Culture et production animale, chasse et services annexes	2	2	0 %
Cultures non permanentes	-	1	-
Cultures permanentes	-	-	-
Reproduction de plantes	-	-	-
Production animale	1	1	0 %
Culture et élevage associés	1	-	-
Activités de soutien à l'agriculture et traitement primaire des récoltes	-	-	-
Sylviculture et exploitation forestière	-	-	-
Sylviculture et autres activités forestières	-	-	-
Exploitation forestière	-	-	-
Pêche et aquaculture	3	6	100 %
Pêche	-	-	-
Aquaculture	3	6	100 %



- Culture et Production animale, chasse et services annexes
- Sylviculture et exploitation forestière
- Pêche et aquaculture

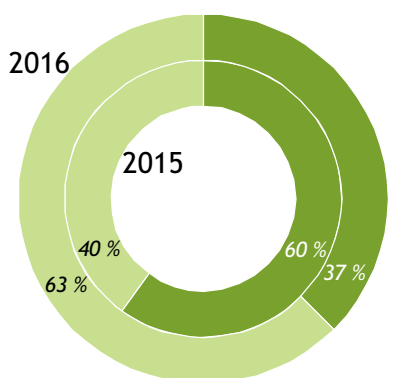


La majorité des offres du primaire émanent des entreprises d'aquaculture en mer (perliculture).

Sources : SEFI, ISPF

Par motif de recrutement et type de contrat

MOTIFS DE RECRUTEMENT

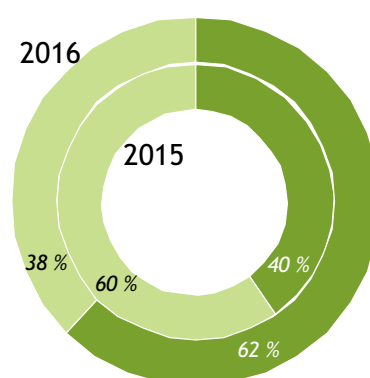


- Remplacement
- Création de poste



La hausse du nombre de postes offerts dans le primaire s'est faite uniquement sur des créations de postes.

TYPES DE CONTRAT



- CDD
- CDI
- Prestation
- Stage

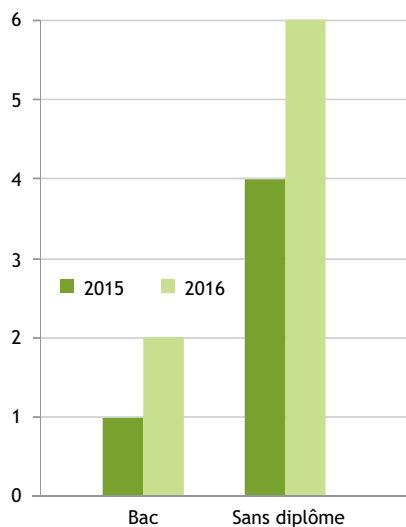


La hausse du nombre de postes offerts dans le primaire s'est faite sur des contrats temporaires (CDD) exclusivement.

Sources : SEFI, ISPF

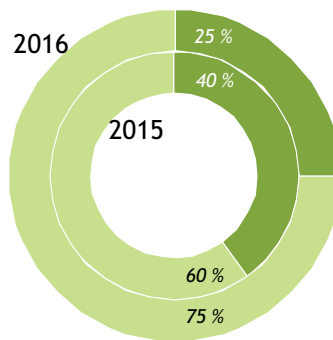
Par niveau scolaire requis et lieu de travail

NIVEAU SCOLAIRE REQUIS



La majorité des offres sont pour des personnes non diplômées.

LIEU DE TRAVAIL



IDV ISV MAR AUS TMG HP

En relation avec les activités perlicoles, l'augmentation de l'offre provient des Tuamotu-Gambier.

Sources : SEFI, ISPF

Par lieu de travail

Unité :	2015	2016	Variation	Unité :	2015	2016	Variation	Unité :	2015	2016	Variation
	nombre	nombre	2016/2015		nombre	nombre	2016/2015		nombre	nombre	2016/2015
Îles Du Vent	2	2	0 %	Îles Sous-Le-Vent	-	-	-	FAKARAVA	-	-	-
MAIAO	-	-	-	BORA-BORA	-	-	-	FANGATAU	-	-	-
MOOREA	-	-	-	HUAHINE	-	-	-	HAO	-	-	-
TETIAROA	-	-	-	RAIATEA	-	-	-	HIKUERU	-	-	-
TAHITI	2	2	0 %	TAHAA	-	-	-	KATIU	-	-	-
AFAAHITI	1	-	-	Îles Australes	-	-	-	MAKATEA	-	-	-
ARUE	-	-	-	RAIVAVAE	-	-	-	MAKEMO	-	-	-
FAA'A	-	-	-	RAPA	-	-	-	MANGAREVA	1	-	-
FAAONE	-	-	-	RURUTU	-	-	-	MANIHI	-	-	-
HITIAA	-	-	-	TUBUAI	-	-	-	MARUTEA SUD	-	-	-
MAHAENA	-	-	-	Hors Polynésie	-	-	-	MATAIVA	-	-	-
MAHINA	-	-	-	Îles Marquises	-	-	-	MORUROA	-	-	-
MATAIEA	-	1	-	HIVA-OA	-	-	-	NAPUKA	-	-	-
PAEA	-	-	-	NUKU-HIVA	-	-	-	NEKUTEPIPI	-	-	-
PAPARA	1	-	-	UA-HUKA	-	-	-	NENGENENGO	-	-	-
PAPEARI	-	-	-	UA-POU	-	-	-	NIAU	-	-	-
PAPEETE	-	1	-	Îles Tuamotu-Gambier	3	6	100 %	NUKUTAVAKE	-	-	-
PAPENOO	-	-	-	AHE	2	3	50 %	PUKA PUKA	-	-	-
PIRAE	-	-	-	AHUNUI	-	-	-	RANGIROA	-	-	-
PUEU	-	-	-	AKAMARU	-	3	-	RAROIA	-	-	-
PUNAAUIA	-	-	-	ANAA	-	-	-	REAO	-	-	-
TARAVAO	-	-	-	APATAKI	-	-	-	TAKAPOTO	-	-	-
TAUTIRA	-	-	-	ARUTUA	-	-	-	TAKAROA	-	-	-
TEAHUPOO	-	-	-	FAKAHINA	-	-	-	TAKUME	-	-	-
TIAREI	-	-	-					TATAKOTO	-	-	-
TOAHOTU	-	-	-					TIKEHAU	-	-	-
VAIRAO	-	-	-					TIKEI	-	-	-
								TOAU	-	-	-
								TUREIA	-	-	-

Sources : SEFI, ISPF

Par métier recherché

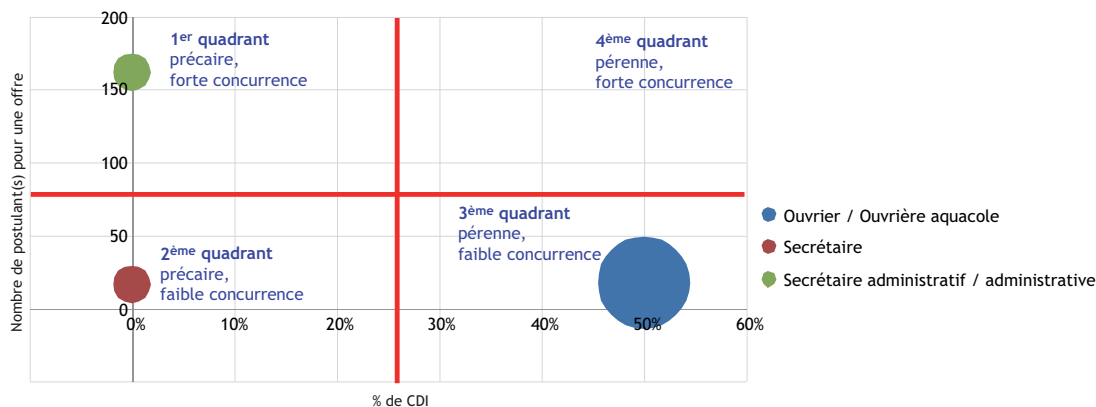
TOP 10 DES BESOINS EN EMPLOI

	Postes offerts	CDI	Postes pourvus	Postulants pour 1 poste	Niveau de formation
	nombre	%	(1)	nombre	(2)
Ouvrier / Ouvrière aquacole	6	50 %	6	18	Sans
Secrétaire administratif / administrative	1	0 %	-	162	BAC
Secrétaire	1	0 %	1	17	BAC

(1) Certaines offres non pourvues sont encore en cours de recrutement au 1/8/2016
(2) Niveau de formation moyen requis

Sources : SEFI, ISPF

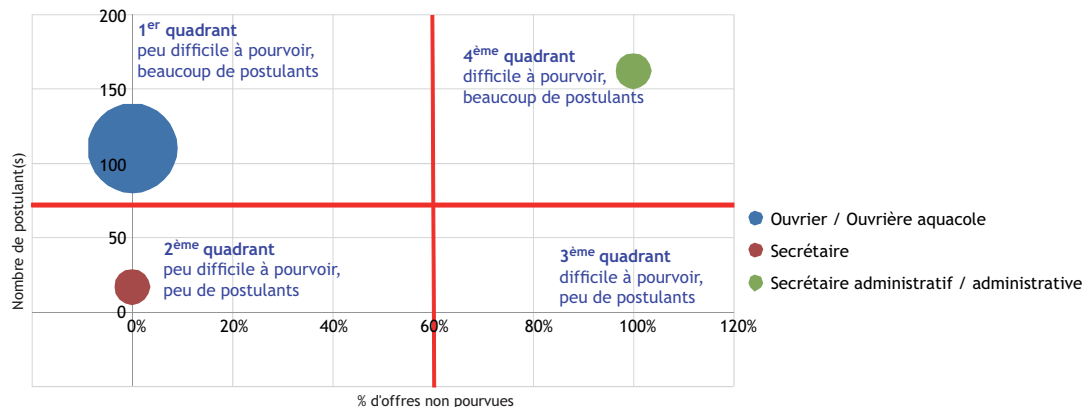
DIFFICULTÉS D'ACCÈS À L'EMPLOI POUR UN DEMANDEUR SELON LE MÉTIER



Note de lecture : les offres pour ouvrier aquacole sont peu précaires (beaucoup de CDI) et sont peu concurrentielles (peu de postulants pour une offre).

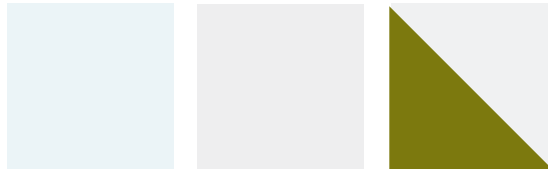
Sources : SEFI, ISPF

DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT POUR L'EMPLOYEUR SELON LE MÉTIER



Note de lecture : les offres pour ouvrier aquacole sont peu difficiles à pourvoir car il y a beaucoup de postulants.

Sources : SEFI, ISPF

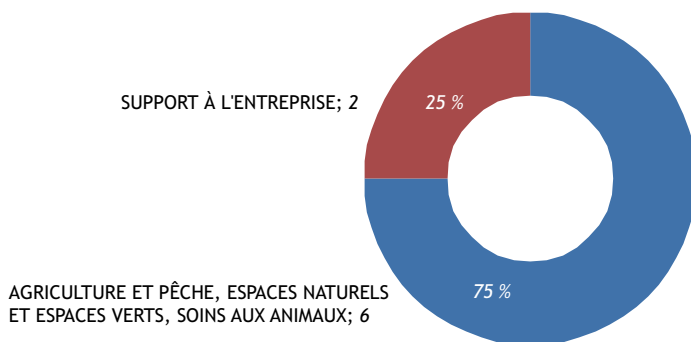


TOP 5 DES MÉTIERS PAR DOMAINE ROME

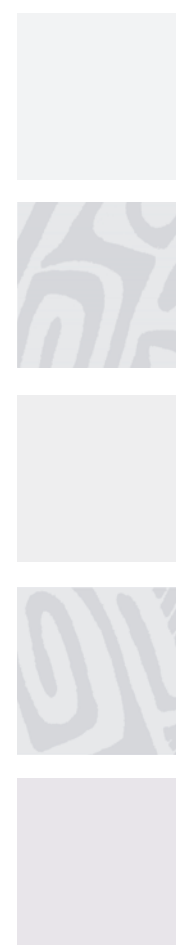
		Nombre de postes offerts
AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX		
Ouvrier / Ouvrière aquacole		6
<hr/>		
SUPPORT À L'ENTREPRISE		
Secrétaire administratif / administrative		1
Secrétaire		1

Sources : SEFI, ISPF

LES RECRUTEMENTS PAR DOMAINE



Sources : SEFI, ISPF



DÉFINITIONS

Offre d'emploi normal : correspond aux offres d'emploi faites de manière spontanée par les employeurs.

Offre d'emploi aidé : correspond à toutes les mesures d'aide à l'emploi : offres d'emploi pour lesquelles l'employeur bénéficie d'un accompagnement financier pour l'embauche (= incitation à l'embauche).

Postes offerts : une offre d'emploi peut proposer plusieurs postes.

Exemple : un employeur recherche deux secrétaires.

De manière générale nous parlerons d'un nombre d'offres, sous-entendu un nombre de postes offerts.

Poste pourvu : poste sur lequel a été affecté un demandeur d'emploi. Un poste peut être pourvu par le SEFI ou par l'employeur (hors mise en relation via le SEFI).

Ratio postulant pour une offre : c'est le nombre de postulant(s) ramené à une offre d'emploi.

Exemple : si 48 candidats postulent sur une offre de 2 postes de secrétaire, cela fait un ratio de 24 postulants pour une offre.

Domaine de formation / Secteur d'activité : un domaine de formation se rapporte à un métier exercé par une personne, tandis que le secteur d'activité se réfère à l'activité exercée par une entreprise.

Exemple : un demandeur ayant une formation dans le domaine de l'informatique peut travailler dans une entreprise de la construction, un hôtel... idem pour une secrétaire, un commercial...

Nombre d'entreprises RTE : nombre d'entreprises déclarées actives au Répertoire Territorial des Entreprises.

Nombre d'entreprises CPS : nombre d'entreprises déclarées comme employeur auprès de la CPS. Entreprises qui déclarent des salariés à la CPS.

Employeurs SEFI : nombre d'entreprises différentes qui proposent des offres d'emploi via le SEFI.

Effectifs salariés : nombre de salariés déclarés par les entreprises (à la CPS).

Qualification : la qualification d'une personne dépend à la fois de son niveau scolaire et de son expérience professionnelle.

Exemple : un BAC+2 qui a dix ans d'expérience (en tant qu'Agent de Maîtrise) peu prétendre à une validation des acquis de l'expérience lui procurant une qualification de Cadre.

RAPPELS MÉTHODOLOGIQUES

Les données présentées par le SEFI proviennent de l'enregistrement des offres et des demandes d'emploi en son centre de Papeete, et sur son site Internet. Les offres d'emploi sont collectées auprès des employeurs et les demandes d'emploi sont déposées par les personnes à la recherche d'un emploi.

Malgré l'obligation légale (délibération n° 91-029 AT du 24 janvier 1991) d'adresser les offres d'emploi au SEFI, des employeurs utilisent encore d'autres voies pour leurs recrutements (petites annonces, candidatures spontanées, connaissances). Parallèlement, tous les demandeurs d'emploi ne s'inscrivent pas systématiquement au SEFI lors de la recherche d'un travail.

Dès lors, les données qui suivent ne reflètent pas la réalité du marché du travail sur l'ensemble de la Polynésie française, mais donnent une image de l'activité du Service de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion professionnelles.

Par ailleurs, l'évolution du nombre de demandes d'emploi ou de demandes de stages de formation recensées par le SEFI. dépend fortement du volume des offres d'emploi ou de formation proposées. En effet, plus le nombre d'offres est élevé et plus les demandeurs d'emploi s'inscrivent et fréquentent le SEFI.

Les offres d'emploi en entreprise regroupent les offres d'emploi normal proposées par les employeurs (elles représentent la plus grande part de nos offres) et les offres d'emploi aidé des entreprises du secteur marchand (incitations financières à l'embauche sous forme de contrats aidés ou de stages aidés en entreprise).

La validité d'une demande d'emploi est de 3 mois. Par conséquent, une demande d'emploi non réactualisée dans un délai de 3 mois devient caduque. Cette règle permet au SEFI. de gérer un fichier de demandeurs d'emploi actualisé.

Les données SEFI sont traitées quatre fois par an par l'ISPF, à partir d'une copie de la base de données du SEFI. Ainsi les tableaux de bord BMO rendent compte de l'état des offres à un moment donné, état qui peut ensuite évoluer : si elles ne sont pas pourvues au moment de l'extraction de la base, elles peuvent très bien l'être dès le lendemain.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF